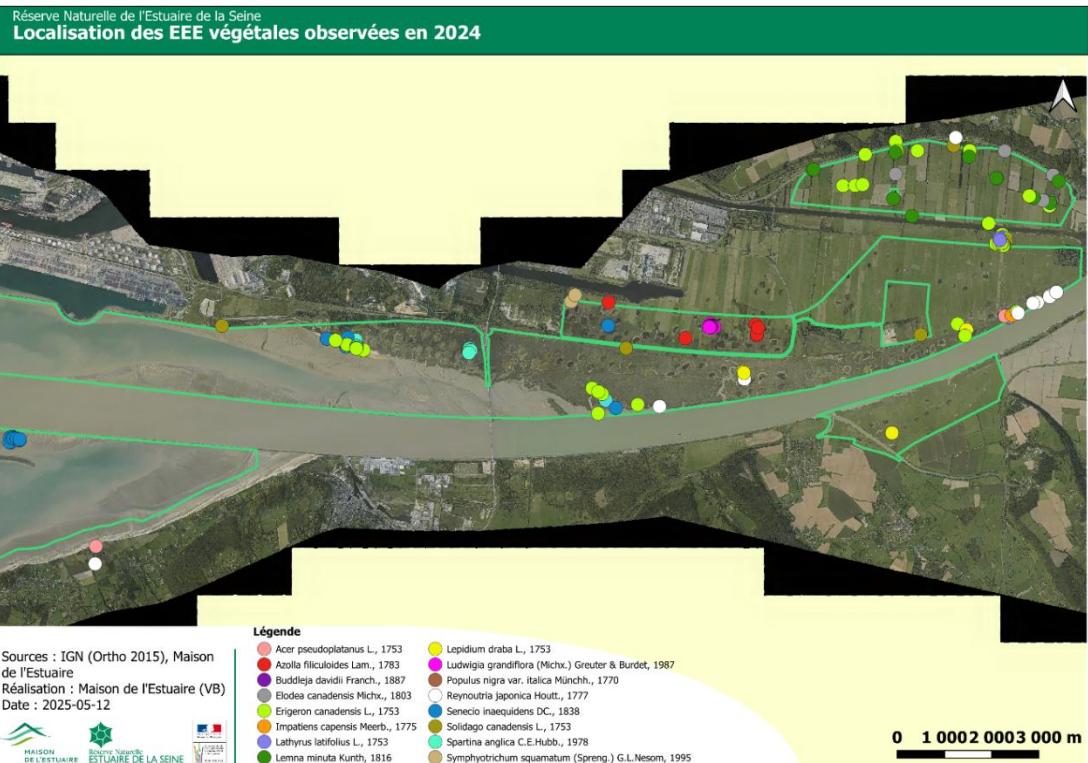
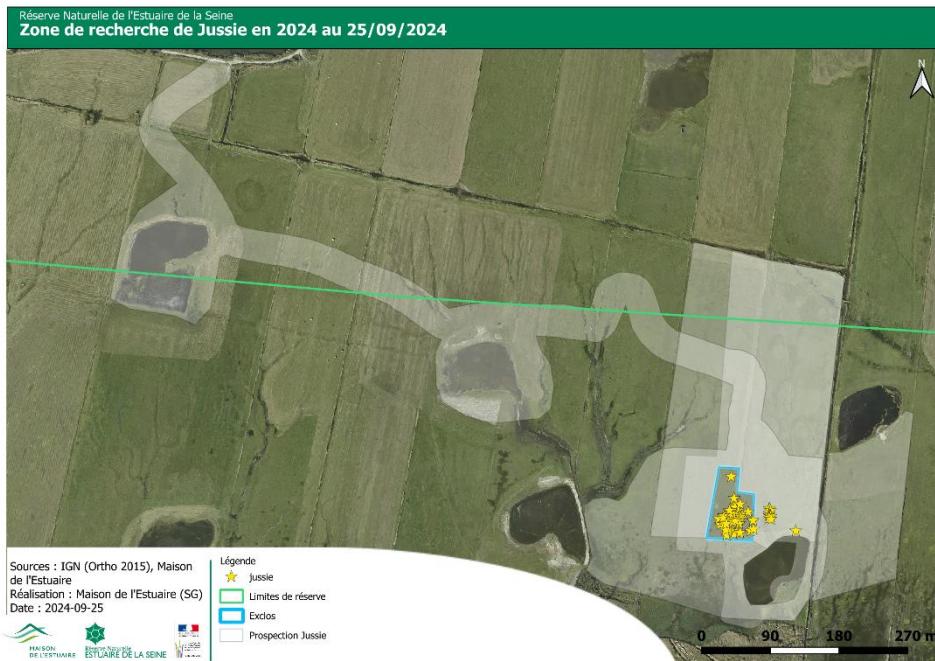


	<b>Réserve Naturelle de l'Estuaire de la Seine</b>	<b>2024</b>																		
<b>Opération</b>	<b>CS35 Suivi des espèces végétales envahissantes</b>																			
<b>Objectif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Surveillance des populations d'espèces végétales envahissantes</li> <li>Prévention des nouvelles installations</li> <li>Suivi des stations ayant faits l'objet d'intervention</li> </ul>																			
<b>Méthode</b>	<p>Les espèces invasives sont hiérarchisées en fonction des nuisances ou des modifications fonctionnelles qu'elles engendrent.</p> <p>Des fiches descriptives reprennent les critères de description de l'espèce, des photos et la gestion à appliquer. De nouvelles espèces exotiques ont été découvertes. Elles constituent également un support de discussion avec les différents acteurs de la réserve qui peuvent devenir autant de relais d'information sur la présence de ces espèces.</p> <p>En parallèle, des cartographies de répartition de certaines espèces sont réalisées ; elles facilitent la comparaison d'une année sur l'autre.</p>																			
<b>Résultats</b>	<p><b><u>EEE observées en 2024 :</u></b></p> <p>En 2024, 17 espèces d'EEEV ont été vues lors d'observations ponctuelles, Pour certaines, il s'agit de nouvelles stations découvertes, pour d'autres la confirmation d'une station historique. A noter la découverte en 2024 de la Jussie à grande fleurs (<i>Ludwigia grandiflora</i>).</p> <p>Ce travail est à poursuivre et est réalisé en fonction des zones inventoriées chaque année.</p>  <p><b>Réserve Naturelle de l'Estuaire de la Seine</b> <b>Localisation des EEE végétales observées en 2024</b></p> <p><b>Légende</b></p> <table border="1"> <tr> <td>Acer pseudoplatanus L., 1753</td> <td>Lepidium draba L., 1753</td> </tr> <tr> <td>Azolla filiculoides Lam., 1783</td> <td>Ludwigia grandiflora (Michx.) Greuter &amp; Burdet, 1987</td> </tr> <tr> <td>Buddleja davidii Franch., 1887</td> <td>Populus nigra var. italica Münch., 1770</td> </tr> <tr> <td>Elaeagnus canadensis Michx., 1803</td> <td>Reynoutria japonica Houtt., 1777</td> </tr> <tr> <td>Eriogonum canadense L., 1753</td> <td>Senecio inaequidens DC., 1838</td> </tr> <tr> <td>Impatiens capensis Meerb., 1755</td> <td>Solidago canadensis L., 1753</td> </tr> <tr> <td>Lathyrus latifolius L., 1753</td> <td>Spartina anglica C.E.Hubb., 1978</td> </tr> <tr> <td>Lemna minor Kunth, 1816</td> <td>Sympyrricum squamatum (Spreng.) G.L.Nesom, 1995</td> </tr> <tr> <td>Lepidium didymum L., 1767</td> <td>Limites, RNW_Estuaire_Seine_2005</td> </tr> </table> <p>Sources : IGN (Ortho 2015), Maison de l'Estuaire Réalisation : Maison de l'Estuaire (VB) Date : 2025-05-12</p> <p>MAISON DE L'ESTUAIRE Réserve Naturelle ESTUAIRE DE LA SEINE</p> <p>0 1 000 2 000 3 000 m</p>	Acer pseudoplatanus L., 1753	Lepidium draba L., 1753	Azolla filiculoides Lam., 1783	Ludwigia grandiflora (Michx.) Greuter & Burdet, 1987	Buddleja davidii Franch., 1887	Populus nigra var. italica Münch., 1770	Elaeagnus canadensis Michx., 1803	Reynoutria japonica Houtt., 1777	Eriogonum canadense L., 1753	Senecio inaequidens DC., 1838	Impatiens capensis Meerb., 1755	Solidago canadensis L., 1753	Lathyrus latifolius L., 1753	Spartina anglica C.E.Hubb., 1978	Lemna minor Kunth, 1816	Sympyrricum squamatum (Spreng.) G.L.Nesom, 1995	Lepidium didymum L., 1767	Limites, RNW_Estuaire_Seine_2005	
Acer pseudoplatanus L., 1753	Lepidium draba L., 1753																			
Azolla filiculoides Lam., 1783	Ludwigia grandiflora (Michx.) Greuter & Burdet, 1987																			
Buddleja davidii Franch., 1887	Populus nigra var. italica Münch., 1770																			
Elaeagnus canadensis Michx., 1803	Reynoutria japonica Houtt., 1777																			
Eriogonum canadense L., 1753	Senecio inaequidens DC., 1838																			
Impatiens capensis Meerb., 1755	Solidago canadensis L., 1753																			
Lathyrus latifolius L., 1753	Spartina anglica C.E.Hubb., 1978																			
Lemna minor Kunth, 1816	Sympyrricum squamatum (Spreng.) G.L.Nesom, 1995																			
Lepidium didymum L., 1767	Limites, RNW_Estuaire_Seine_2005																			

### **Jussie à grande fleurs (*Ludwigia grandiflora*)**

En juin 2024 une première station de Jussie à grandes fleurs a été découverte dans les prairies subhalophile de la réserve, des mesures ont immédiatement été prises afin de la cartographier et de tenter de limiter sa dispersion (IP05).

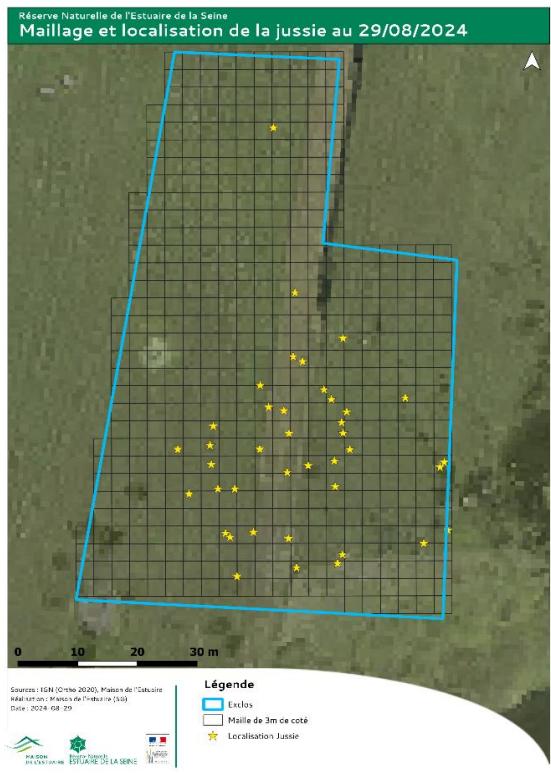
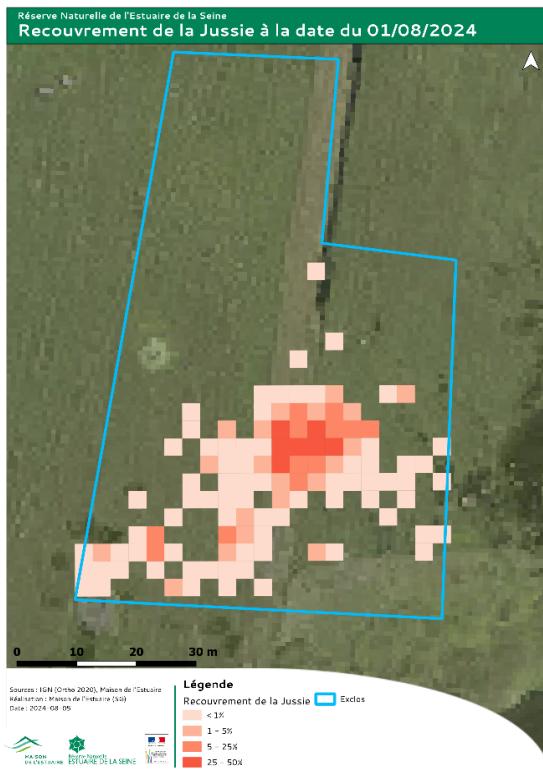
Entre juin et septembre, 5 opérations d'arrachage manuel ont été réalisées et ont mobilisé les agents de la Maison de l'Estuaire, des bénévoles ainsi que la brigade des EEE du CEN. En plus de ces opérations, des arrachages ponctuels ont été réalisés tout au long de la saison lors de découverte de nouveaux pieds satellites lors des prospections de recherche.



Un maillage de 3\*3 matérialisé par des jalons a été mis en place sur l'ensemble du site afin de pouvoir cartographier précisément la répartition de la jussie et de suivre les différents chantiers d'arrachage.

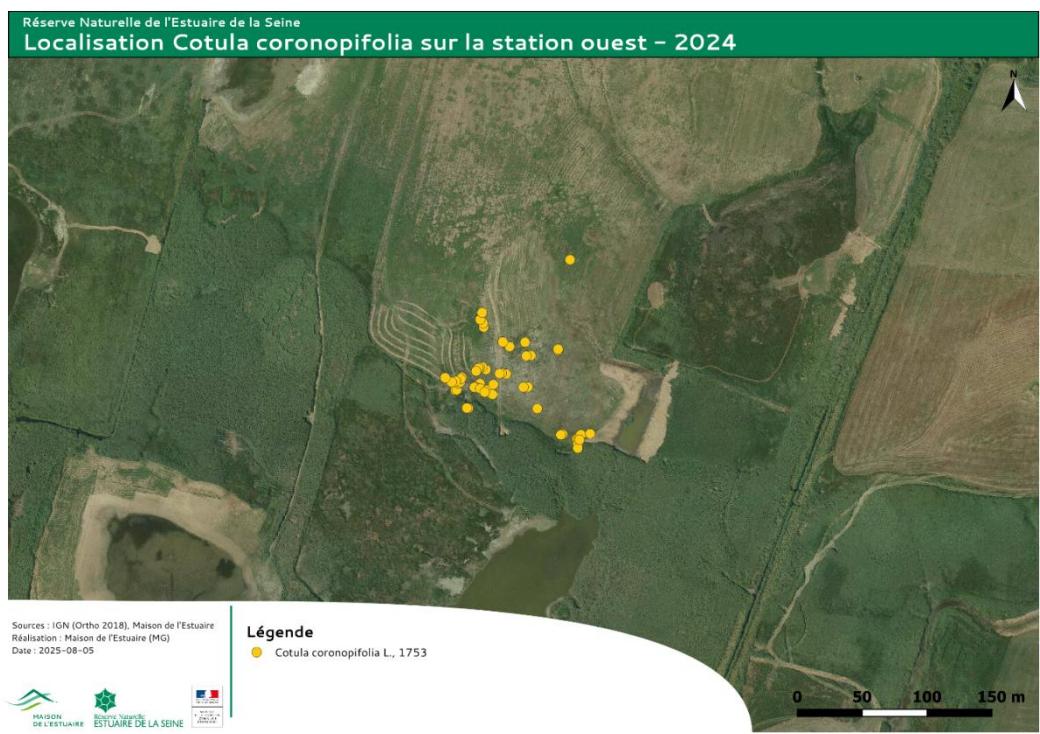
Afin de limiter le risque de dispersion par le passage de piéton une clôture a été mise en place en octobre.

Dans le but de rechercher une solution plus efficace et de tenter d'éliminer définitivement la jussie du site, une synthèse bibliographique des moyens de lutte connus a été réalisée. D'après cette synthèse, la méthode de l'enfouissement de la station a été retenue pour l'année 2025.



### La Cotule :

Depuis sa découverte en 2020, la cotule pied-de-corbeau (*Cotula coronopifolia*) fait l'objet d'un suivi tous les ans. En 2024, la station située à l'est de prairies subhalophiles semble stable alors que la station située à l'ouest continue de s'étendre vers l'est de la prairie. Des chantiers d'arrachage avec l'aide de bénévoles ont eu lieu sur les deux stations (IP05). Cette espèce sera de nouveau recherchée en 2025.



<b>Commentaires et préconisations</b>	<p>L'impact de cette étude sur les milieux et les espèces est minime. Elle s'appuie sur des relevés de végétations pour lesquels la flore est déterminée sur place. La taille des stations d'espèces invasives est soit mesurée précisément soit estimée. Cette opération de suivi doit être reconduite en 2025. Une attention particulière sera portée sur la recherche des nouveaux pieds de Jussie à grandes fleurs. Cette espèce est prioritaire.</p>
---------------------------------------	---